

Le guide de bonnes pratiques d'hygiène relatif à la valorisation des sous-produits animaux C3 validé par un avis du MAPR du 3 juin 2015 est disponible auprès du SIFCO (20€).

OCTOBRE 2014

GUIDE DE BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE ET D'APPLICATION DES PRINCIPES HACCP

**VALORISATION
DES SOUS-PRODUITS
ANIMAUX
DE CATÉGORIE 3**

Traités dans des usines de transformation agréées.
Selon le champ d'application
(chapitre 1 point 2).



SYNDICAT DES INDUSTRIES FRANÇAISES
DES COPRODUITS ANIMAUX